



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
P.DEP DORDOGNE
15 RUE 26ÈME RÉGIMENT D'INFANTERIE

P.DEP DORDOGNE
15 RUE 26ÈME RÉGIMENT D'INFANTERIE
24053 PERIGUEUX

24053 PERIGUEUX

8891-015810-0030-0



Affaire suivie par MARTINEZ Lucie
Téléphone : 05 53 08 40 43
Télécopie :
Mel : t024090@dgfip.finances.gouv.fr

GAEC LE TILLEUL DE PARAMELLE
PARAMELLE
46210 SAINT CIRGUES

PERIGUEUX, le 23/01/2024

Avis de remboursement

24000 DEP DORDOGNE
N° excédent : 2625473035 du 23/01/2024
Référence Pièce : 24010/2023/T-213111-1
Nom du débiteur : GAEC LE TILLEUL DE PARAMELLE

Vous êtes bénéficiaire d'un excédent de versement de 170,40 Euro(s).

Vous pouvez :

- (1) ☐ Soit régler une autre dette (Référence à préciser).
(1) ☐ Soit demander le remboursement par virement sur votre compte bancaire. Dans ce cas, vous devez fournir le relevé d'identité bancaire (RIB) d'un compte courant bancaire (exclusion des livrets et comptes épargne).

Dans tous les cas, il convient de me renvoyer le présent avis annoté de votre choix.

Attention : Si la somme qui vous est due est inférieure à 8,00 Euro(s), vous disposez de 3 mois pour la réclamer. Au delà de ce délai, le remboursement ne pourra plus être effectué.

*Remboursement
Juin 2024*

Le comptable public chargé du recouvrement

COUSTY Jean-Noël

Pour acquit la somme de 170,40 Euro(s)

A PERIGUEUX, le
Nom et signature

(1) CASE À COCHER